

ques; les inventaires des titres de propriétés d'un couvent ne sont pas même les annales de l'Eglise. On ne doit demander aux cartulaires que ce qu'ils peuvent donner; leur utilité n'est pas contestée, mais il ne faut ni l'exagérer, ni se méprendre sur son caractère. Le Polyptique de l'abbé Irminon n'est autre chose que le dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sous le règne de Charlemagne; c'est un manuscrit de peu d'étendue et fort endommagé par le temps. Toutefois, M. Guérard y a trouvé les matériaux d'un magnifique tableau de la condition des personnes et des terres en France, depuis les invasions des Barbares jusqu'à l'institution des Communes. Ce même M. Guérard, dont la perte est si regrettable, a placé en tête du Cartulaire de l'église de Notre-Dame-de-Paris une préface qui est un savant ouvrage sur le régime intérieur de cette église, sur sa juridiction, ses privilèges, son personnel et les attributions de ses officiers. Il y a beaucoup à apprendre dans les cartulaires quand on sait y lire, je ne le nie point; fort peu utiles à l'histoire proprement dite, les Cartulaires d'Ainay et de Savigny, je le proclame hautement, ont cependant leur genre de mérite. Les onze cents chartes qu'ils ont recueillies contiennent une immense quantité de noms de lieux: on y trouve mentionnés le *Pagus*, l'*Ager*, la *Villa*, et c'est avec ces indications que M. Aug. Bernard a composé une géographie du Lyonnais au moyen-âge très-digne d'estime, bien qu'on ne doive pas lui demander une exactitude absolue. A défaut de documents certains sur les faits et sur le développement des libertés et des intérêts, c'est bien quelque chose que la reconstitution de plusieurs centaines de *Pagi* et d'*Agri*. La géographie du moyen-âge n'est qu'une branche bien secondaire de l'histoire, mais quand on n'a rien de mieux, il faut s'en contenter. Les variations des délimitations territoriales dans l'ancien Lyonnais ont été fréquentes, et elles se ratta-